LE BUDGET DE L'ÉTAT

La politique fiscale d'un gouvernement consiste à percevoir des impôts et à réaliser les dépenses publiques. Le budget de l'état est le document dans lequel figure les prévisions des revenus et l'assignation des dépenses publiques que le gou-

vernement réalisera tout au long de l'année. Cette matérialisation de la politique fiscale doit faire partie d'un plan économique général destiné à réaliser toute une série d'objectifs économiques spécifiques.

LES REVENUS PUBLICS: LES COTISATIONS SOCIALES

Les cotisations sociales sont les contributions des travailleurs au système public de la Sécurité sociale. Celles-ci s'effectuent en décomptant une partie du salaire brut de la feuille de paie des travailleurs. Sur base des principes de solidarité et d'assistance, la Sécurité sociale propose une assistance sanitaire à toute la population, des subventions aux personnes sans emploi et aux personnes malades et des pensions aux personnes retraitées, veuves et invalides.

LES REVENUS PUBLICS : LES IMPÔTS

Les impôts sont le paiement d'une somme d'argent effectué par les ménages et les entreprises sans que le contribuable ne reçoive la moindre contrepartie. Les **impôts directs** sont ceux qui varient en fonction de la situation économique des personnes qui les paient, comme l'IPP (Impôt sur les revenus des personnes physiques) et l'Impôt sur les sociétés. Les **impôts indirects** sont ceux qui touchent toute la population dans la même proportion, mais qui ne sont payés que lors de la réalisation de certaines activités économiques, comme par exemple la TVA (Taxe sur la valeur ajoutée), les droits de succession ou les impôts sur les cigarettes et l'alcool.



Impôt direct.



Impôt indirect



L'assistance sanitaire est une des couvertures proposées par le système public de la Sécurité sociale.

IMPÔTS PROGRESSIFS, RÉGRESSIFS ET PROPORTIONNELS

Un impôt est **régressif** si le taux d'imposition (le pourcentage du revenu à payer) diminue à mesure que le niveau des revenus augmente. Un impôt est **proportionnel** si le taux d'imposition reste constant indépendamment du niveau des revenus du contribuable. Un impôt est **progressif** si le pourcentage des revenus à payer augmente à mesure que le niveau des revenus augmente également.



L'Impôt sur le revenu des personnes physiques (IPP) est un bel exemple d'impôt progressif dans la mesure où plus le niveau des revenus augmente, plus le pourcentage à payer en guise d'impôts augmente.

LES REVENUS PUBLICS: LES TAXES



Le paiement d'un ticket d'entrée à un musée public fait partie des taxes perçues par le gouvernement.

Les taxes, c'est-à-dire les paiements effectués par les contribuables en échange de l'utilisation d'un service public (billets de transport, ramassage des ordures, etc.) constituent une autre source de revenus publics reflétés au sein du budget de l'état. Les revenus publics sont complétés par d'autres sources de rentrées dans les caisses du gouvernement comme les loteries, les revenus provenant d'éventuelles privatisations d'entreprises publiques, ou les montants perçus à travers d'aides de l'Union européenne, par exemple.

LA PRESSION FISCALE

On parle de pression fiscale pour faire référence au rapport existant entre le montant total des impôts perçus par le gouvernement et le Produit intérieur brut. Exprimée en pourcentage, la pression fiscale est un indicateur du poids que détient l'Etat dans l'économie, car elle représente la partie de l'ensemble de la production d'un pays qui est remise dans les mains de l'Etat pour pouvoir mener la politique des dépenses publiques.

LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

La TVA est un impôt indirect qui grève l'achat de biens et de services. En Belgique, en fonction de la nature des biens, on distingue les biens et services exempts de TVA et les produits ayant une TVA de 6 %, 12 % ou 21 %.



L'augmentation des besoins en matière de dépenses sociales peut freiner la croissance économique d'un pays. Pourquoi ? Parce que certaines ressources qui pourraient être destinées à des infrastructures, par exemple, sont destinées, entre autres, au paiement de transferts et de pensions.



Dans certains pays, la pression fiscale, très élevée, représente un pourcentage important du Produit intérieur brut. En contrepartie, les dépenses sociales et les investissements publics sont également supérieurs. C'est le cas en Finlande, par exemple (photo d'Helsinki).



LES PLANS DE RETRAITE PRIVÉS

L'augmentation de l'espérance de vie provoque une hausse constante des dépenses de la Sécurité sociale en termes de pensions de retraite. C'est pourquoi les gouvernements incitent les contribuables à opter pour des plans de retraite susceptibles d'assurer leurs vieux jours grâce à une ou plusieurs épargne(s) privée(s). Ces plans de retraite jouissent d'importants avantages fiscaux.

Un plan de retraite consiste à déposer périodiquement une somme d'argent auprès d'une institution financière jusqu'au moment de la retraite. Pendant tout ce temps, ce dépôt générera des intérêts que l'institution paiera en plus du capital total lors de la retraite.

Économie et systèmes économiques

L'entreprise

Le marketing

Documents commerciaux

Le marché

La bourse

Emploi et marché

Production et croissance

Économie et État

Cycles économiques

Argent et système financier

Commerce extérieur et développement

Organismes

Graphiques

Index



Le système judiciaire est un des domaines qui fait partie des dépenses courantes du budget de l'état.

DÉPENSES PUBLIQUES : LES INFRASTRUCTURES

Les investissements publics en infrastructures comprennent la construction, l'entretien et l'amélioration des réseaux routier et ferroviaire nationaux, les ports et aéroports, les centres éducatifs et culturels, etc. Un réseau de routes et de chemins de fer de qualité favorise les échanges commerciaux et stimule les investissements des entreprises dans toutes les zones géographiques.



LE SOLDE BUDGÉTAIRE

Selon le montant total des revenus et des dépenses, le solde du budget de l'état peut être en **équilibre**, en déficit ou en excédent. Le budget présente un excédent lorsque les revenus prévus sont supérieurs aux dépenses. Le budget est équilibré quand les revenus sont égaux aux dépenses. Enfin, le budget présente un **déficit** lorsque les prévisions relatives aux revenus sont inférieures aux dépenses.



Même si, dernièrement, l'objectif budgétaire de certains gouvernements est d'atteindre le « déficit zéro » (c'est-à-dire un budget en équilibre), la réalité montre que les gouvernements affichent un solde négatif.

DÉPENSES PUBLIQUES : LES DÉPENSES COURANTES

Les dépenses courantes sont celles réalisées dans le domaine des services publics et que le gouvernement propose à l'ensemble de la population d'un pays, comme par exemple l'éducation, la culture, l'assistance sanitaire, la justice, la sécurité publique, les institutions pénitentiaires, la défense extérieure, etc.



Les dépenses publiques sont les dépenses effectuées par le gouvernement de l'Etat central et, par extension, par toutes les administrations publiques telles que les communes, les provinces, les communautés et les régions.

DÉPENSES PUBLIQUES : LES TRANSFERTS ET LES SUBVENTIONS

Les dépenses publiques effectuées en matière de transferts et de subventions ont pour but de redistribuer les revenus de manière optimale. Les transferts sont des paiements réalisés en faveur de personnes physiques sans la moindre contrepartie, comme par exemple les allocations de chômage et les différents types de pensions (retraite, invalidité, veuvage). Les subventions sont destinées aux entreprises et associations.





Économie et systèmes

économiques

L'entreprise

LA DETTE PUBLIQUE

Quand le budget de l'Etat présente une situation de déficit, le gouvernement peut prendre deux mesures : soit augmenter les impôts, une mesure peu populaire qui peut freiner la consommation et la production en raison de la réduction des revenus disponibles des ménages ; soit émettre une dette publique. La dette publique est une vente du déficit de l'Etat, c'est-à-dire de ses besoins de financement. Le gouvernement demande de l'argent à des particuliers et des entreprises en échange de titres qui leur seront rendus dans un délai fixé, majorés d'une rémunération ou d'un intérêt. La dette publique présente d'importants avantages fiscaux.

Pour construire de grandes infrastructures, l'état procède au financement en émettant une dette publique.

LES INTÉRÊTS DE LA DETTE

Le paiement d'intérêts constitue un des inconvénients de l'émission de la dette publique. Chaque année, les dépenses relatives aux intérêts de la dette publique « vendue » les années précédentes sont une des parts les plus significatives reflétées dans le budget de l'état.



Le marketing

Documents commerciaux

Le marché

La hourse

Emploi et marché

Production et croissance

Économie et État

Cycles économiques

Argent et système financier

Commerce extérieur et développement

Organismes

Graphiques

Index

LES TITRES DE LA DETTE PUBLIQUE

Les titres de la dette publique sont divisés en Certificats de Trésorerie (échéance à moins d'un an), Bons d'Etat (échéance comprise entre 3 et 8 ans) et Obligations (à moyen, long et très long terme). Les titres de la dette publique ont une rentabilité élevée et des avantages fiscaux.

LES CRITÈRES DE CONVERGENCE

Les critères de convergence établis par le Traité de Maastricht sont les objectifs que doivent atteindre les pays qui souhaitent faire partie du marché de la monnaie commune. Parmi les cinq critères de convergence économique figurent l'obtention d'une inflation stabilisée, un déficit public inférieur à 3% du Produit intérieur brut national, et une dette publique inférieure à 60% du Produit intérieur brut national.

En bas, à gauche, signature du Traité de Maastricht, le 7 février 1992. Roland Dumas, ministre français des Affaires extérieures, à gauche, et Pierre Bérégovoy, premier minsitre de France, en train de signer le Traité



